

N° SIRET : 21192890800014
Etablissement : MAIRIE DE YSSANDON
Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMpte ADMINISTRATIF
Année 2022
Page n° 1

ODYSSEE Informatique - ICARE 1.66B
Département : CORREZE
Poste Comptable: SCG DE BRIVE
Date d'édition : 03/04/2023

DE 2023-14

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMpte ADMINISTRATIF

Séance du 31/03/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre =0	Pour =9
Abstentions =0	
Date de convocation :	23/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude VILLENEUVE, 1er adj
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Didier DUBUIS, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés				198 509,17		198 509,17
Opérations de l'exercice	434 835,63	491 032,03	821 839,16	692 400,44	1 256 674,79	1 183 432,47
TOTAUX	434 835,63	491 032,03	821 839,16	890 909,61	1 256 674,79	1 381 941,64
Résultats de clôture		56 196,40		69 070,45		125 266,85
Restes à réaliser			362 767,00	345 862,00	362 767,00	345 862,00
TOTAUX CUMULES	434 835,63	491 032,03	1 184 606,16	1 236 771,61	1 619 441,79	1 727 803,64
RESULTATS DEFINITIFS		56 196,40		52 165,45		108 361,85

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Conseillers Présents : Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELLOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,

Conseillers absent excusés : Yoann ROUQUIÉ, Caroline PICARDA, Christian LEYMARIE,

Conseiller absent excusé ayant donné pouvoir :

Conseillers absents : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Président,

Claude VILLENEUVE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20230331-DE2023-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 06/04/2023

Affichage : 06/04/2023